

## A propos du livre : « **En finir avec les idées fausses sur la laïcité** » de **Nicolas Cadène**

« *Là où sont les livres, là sont les hommes libres* » (*Les Humanistes du XVIe siècle*)

Il n'est de vraie pédagogie que dans la répétition, dit-on. Cet ouvrage de **Nicolas Cadène**, préfacé par **Jean-Louis Bianco**, tous deux responsables de l'**Observatoire de la laïcité**, devrait être lu, relu et surtout médité par tous les contempteurs de l'Observatoire.

Il y a eu naguère les jardins de l'Observatoire (sympathiques et bucoliques), il y a aujourd'hui les Inquisiteurs de l'Observatoire (qui confondent la force des arguments avec l'argument de la force). Ce sont toujours les mêmes intolérants, dogmatiques, sectaires, bref : les nouveaux **Torquemada** de salon.

Je suis toujours stupéfait de la bêtise crasse (pour ne pas dire de l'ignorance pure et simple) et profonde des critiques contre l'Observatoire. On lui reproche de ne pas être une organisation de combat laïque qui pourfendrait les Sarrazins, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Mais son objet n'est pas d'être une organisation militante, loin s'en faut.

Celui-ci est un organisme paragouvernemental, sous la responsabilité du **Premier Ministre**, chargé de dire le droit et non de le faire. Quand un problème se pose, les autorités (ou même des associations ou des particuliers, ce qui montre sa grande ouverture) lui demandent quel est l'état du droit en la matière et il répond. Il peut parfois faire des suggestions, **mais en aucun cas, il ne fait le droit.**

Ce qui doit faire le droit, au nom du principe de la séparation des pouvoirs, c'est le **Législatif** et quelque fois le **Judiciaire** par le biais des jugements prononcés qui créent une jurisprudence d'interprétation.

Si d'aventure, l'**Observatoire de la laïcité** se mettait à émettre des prescriptions juridiques de Droit, pour un peu que celles-ci déplaisent aux héritiers de **Charles Martel**, qui ne sont jamais descendus de cheval depuis 732 à Poitiers ; ceux-ci se mettraient à hurler à la violation de la Séparation des pouvoirs.

Ces nouveaux tortionnaires de la pensée libre ont fait leur depuis longtemps la formule : **le concept précède la preuve**. Peu importe ce que dit le 101 rue de Grenelle, il a tort. Il a tort par définition, il a tort parce qu'il existe, il a tort parce qu'il ne rejoint pas la meute des vallsistes en tout genre.

Dans le mitan des années 1920, les partisans de **Staline** attaquaient les participants des réunions de l'**Opposition de gauche** animée par **Léon Trotsky** en se servant de livres comme de projectiles. Celui-ci leur répondait : « *Ne jetez pas les livres, lisez les !* ».

C'est le même conseil que je donnerai à la meute actuelle qui est aux basques de **Nicolas Cadène** et de **Jean-Louis Bianco**. *Lisez et vous serez éclairés !* (peut-être).

Cet ouvrage, parrainé par **la Ligue des Droits de l'Homme**, **la Ligue de l'Enseignement** et **Solidarité laïque**, répond très pédagogiquement et didactiquement à

95 fausses affirmations concernant la laïcité. C'est extrêmement bien fait et très clairs et compréhensible immédiatement. On peut féliciter l'auteur pour ce travail de clarté. Nous avons indéniablement une pensée commune avec l'auteur sur l'ensemble de ces questions. Je prendrai quelques éléments très éclairants. A en croire les torturés du bulbe rachidien, les musulmans sont partout, ils nous envahissent, les mosquées sortent de terre partout. Cet ouvrage met les choses au point. Il y a en France (avec l'Outre-Mer) 2 600 lieux de culte musulmans, 42 258 églises et chapelles catholiques, 4 720 temples protestants. Pour comparer, indiquons que l'estimation est de quatre millions de musulmans pour deux millions de protestants. Et pourtant, il y a plus de deux fois plus de temples protestants que de mosquées. Et que de dire des églises catholiques !

Un sondage récent indiquait que les Français entre 18 et 50 ans étaient au nombre de 27 millions. Les catholiques (pratiquant au moins une fois par mois) représentent donc 42% et les musulmans 11% de la population dans cette tranche d'âge. Pour les lieux de cultes, l'Eglise catholique en possède 84,50% et l'Islam n'en a que 5,20%. Il avait raison **Patrick Timsit** dans son sketch : « *Ils sont partout... les catholiques* ».

Dans cet ouvrage, il est indiqué très clairement à qui s'applique la laïcité et comment ; pour **le Conseil d'Etat** : « *la laïcité s'impose directement aux institutions publiques, ce qui justifie une obligation de neutralité pour les agents publics dans l'exercice de leurs missions. En revanche, elle ne peut s'imposer directement à la société ou aux individus qu'en raison des exigences propres à certains services publics* ». En dehors de cela, dans la sphère privée, la laïcité ne s'impose pas.

Les maniaques qui veulent interdire le voile partout et autoriser la croix partout sont donc dans l'illégalité la plus totale. Et le fait qu'ils sont parfois aux affaires publiques n'en rend que plus problématique et dangereux pour la paix civile leurs comportements.